

CAP CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL

Interventions en maintenance technique des bâtiments

RNCP : 35696
Code diplôme : 50023006
Taux de réussite : 100%



Nous situer

UFA Gustave Eiffel
Rue Gustave Eiffel
68700 Cernay
03 89 75 77 67
ufa-eiffel@cfa-academique.fr

Contact

Pierre MONNET
Développeur
de l'apprentissage
03 89 75 31 56
ufa-eiffel@cfa-academique.fr



DOMAINE D'ACTIVITÉS

- Le titulaire de ce diplôme effectue des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment, à l'intérieur ou à l'extérieur. Il intervient dans le secteur résidentiel, les bâtiments industriels, les établissements de collectivités (hôpitaux, écoles, administrations...). Pour cela, il maîtrise des techniques transversales : au niveau des finitions (carrelage, plâtrerie, peinture...), des installations et équipements (sanitaires, thermiques, électriques). Sensibilisé aux règles d'hygiène et de sécurité spécifiques aux chantiers sur lesquels il intervient, il peut travailler en hauteur, sur échafaudage, par exemple.
- Dans le cadre de ses activités, le titulaire peut assurer la communication et la préparation ; réaliser et contrôler un ouvrage courant ; réaliser des ouvrages spécifiques.

RÉFÉRENTIELS ET CONTENUS

Compétences enseignées

Décoder un dossier technique
Choisir les matériels et les outillages
Réparer, poser des revêtements de sol
Appliquer des produits de peinture
Maintenir un équipement d'une installation électrique, thermique et sanitaire
Assurer la maintenance corrective d'une installation électrique

Organisation des enseignements

Enseignement général :
16 heures par semaines

Enseignement professionnel :
16 heures par semaines

Formation en entreprise :
80 semaines sur 2 ans

La formation en centre est complétée par des périodes de **journées complémentaires** dispensées à l'UFA.

MODALITÉS

Rythme

- Alternance de période en entreprise et à l'UFA
- 840 heures de cours sur 2 ans dont les journées complémentaires

Conditions d'accès

- Niveau minimum : sortie classe de 3^{ème}

Poursuite d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac pro ou en brevet professionnel (BP).